

# CENTRE SCOLAIRE DU SACRÉ-CŒUR DE LINDTHOUT

A.S.B.L.



ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ORDINAIRE  
DE TRANSITION  
GÉNÉRAL ET TECHNIQUE

(ORGANISÉ PAR LA LOI DU 19 JUILLET 1971  
ET L'ARRÊTÉ ROYAL DU 29 JUIN 1984)

Avenue des Deux Tilleuls 2 – B-1200 Bruxelles  
Tél. : 02/736 00 94 - Fax. : 02/732 00 47  
[www.lindthout.be](http://www.lindthout.be)

Septembre 2008.

# PROJET D'ETABLISSEMENT

(Mise à jour : septembre 2008)

La mise en œuvre de notre **spécificité d'école du Sacré-Cœur** s'actualise dans le projet d'établissement. Celui-ci émane de la concertation entre tous les partenaires de l'école, au sein du Conseil de Participation. Ce dernier invite parents et enseignants à discuter avec les jeunes du contenu de ce texte.

Notre projet d'établissement est articulé autour de cinq axes, définis comme prioritaires par et pour notre communauté éducative :

- **autonomie et responsabilité,**

- **gestion participative,**

- **citoyenneté et solidarité,**

- **interculturalité et internationalité,**

- **bien-être et écologie.**

- Le choix de ces priorités s'est fait en référence aux **valeurs** et aux **visées** exprimées par notre projet éducatif et pédagogique.
- Le projet d'établissement esquisse des **orientations** qu'il est positif de mettre en œuvre : il représente des **intentions** que nous nous engageons à concrétiser et à faire aboutir.

Bien sûr, elles devront être confrontées aux **réalités du terrain** et notamment à une disponibilité des moyens, tant humains que matériels, nécessaires à leur mise en œuvre.

- La réalisation de ce projet d'établissement nécessite la collaboration, dans un esprit de solidarité, des **différents partenaires** : élèves, parents, enseignants, personnel auxiliaire éducatif et administratif, direction, pouvoir organisateur, acteurs externes. Cette **responsabilité** des différents acteurs s'exerce à toutes les étapes du projet : conception, réalisation, évaluation tant à titre individuel qu'au sein des différents organes moteurs de toute gestion participative.
- Afin de respecter la dimension partenariale de ce projet, l'**évaluation** de celui-ci s'effectuera notamment au Conseil de Participation. Si des actions n'ont pu aboutir, si des défis n'ont pu être relevés, au moins devons-nous en identifier les raisons et mettre en œuvre les actions de **régulation** nécessaires.

## **1. AUTONOMIE ET RESPONSABILITÉ**

L'autonomie que nous visons pour le jeune se situe à la fois au niveau des apprentissages et au niveau du projet personnel. Il s'agit, pour bien faire son métier d'étudiant, d'acquérir une méthode de travail autonome et, pour bien mener sa vie d'humain, d'accéder à l'exercice responsable de sa liberté.

Certes, l'élève est au centre du dispositif pédagogique et éducatif. Il est néanmoins acteur responsable de ses apprentissages et de son devenir, en partenariat avec les enseignants et ses parents.

Il s'agit donc de concevoir des situations dans lesquelles le jeune va progressivement affirmer son autonomie. Nous développerons celle-ci, afin que l'apprenant découvre progressivement les compétences qui le conduiront, en fin de parcours, à s'orienter avec lucidité et à poursuivre avec dynamisme les études supérieures qui lui conviennent.

### Au niveau des apprentissages

Diverses démarches sont pratiquées dans l'école, comme le cours de méthode en 1<sup>re</sup>, la mise en œuvre concertée de compétences transversales, des travaux de recherche disciplinaire et

interdisciplinaire, mais ces approches doivent se structurer pour instaurer une autonomisation progressive de l'adolescent.

Nous avons dégagé cinq objectifs qui doivent permettre l'autonomie des élèves :

- 1) la gestion du travail en classe
- 2) la gestion du travail à la maison
- 3) la prise de notes
- 4) la gestion de son matériel
- 5) la volonté de se « dépasser » dans chaque branche pour devenir acteur de sa formation.

Les cinq points ont été développés par degré et par année (voir tableau en annexe).

Pour chacun d'eux, nous nous sommes limités à quelques propositions qui doivent permettre à l'élève de s'évaluer avec la collaboration de l'équipe pédagogique et de ses parents.

Cette planification s'articule avec les contrats d'apprentissage qui fixent pour chaque degré les compétences visées dans chacune des disciplines. Ceux-ci sont remis à chaque élève de l'école en début d'année.

En début d'année, le projet sera présenté aux élèves par les titulaires.

Les objectifs seront rappelés tout au long de l'année en termes précis, et évalués en termes de formation continue.

A la fin du parcours scolaire, le niveau d'acquisition des compétences terminales dépend de l'investissement personnel de l'élève.

### Au niveau du projet personnel

Le projet personnel du jeune relève d'une construction progressive et évolutive. Il implique un triple choix : celui des études supérieures, celui des activités professionnelles et celui des valeurs de vie. Ces trois dimensions sont corrélées étroitement dans un parcours de vie et l'élaboration d'une identité.

La finalité des « humanités » est prioritairement la construction d'une personnalité.

Diverses actions, organisées ou suscitées au sein de l'école, aident le jeune à construire son identité et ses valeurs de référence :

- formation centrée sur l'humain,

- rencontres d'acteurs de la vie sociale, économique, politique, culturelle,
- visites et descentes sur le terrain,
- retraites de réflexion,
- informations sur le choix d'études, l'orientation, les carrières professionnelles,
- journées d'immersion dans des milieux professionnels,
- projets humanitaires,
- activités sportives.

Le dialogue entre jeunes et adultes, au sein des familles, complète ce dispositif scolaire.

La construction du projet personnel du jeune est accompagnée par les adultes durant tout le cursus scolaire. Au fil des années, il faut néanmoins veiller à ce que le jeune devienne de plus en plus acteur de ses choix, en prenant l'initiative d'aller vers des sources d'information diverses.

## **2. GESTION PARTICIPATIVE**

La gestion participative caractérise la culture de notre institution. Elle associe les membres du personnel aux décisions qui engagent l'identité de l'école, qui déterminent son dynamisme sur le plan pédagogique et éducatif, qui concernent la gestion du bien commun. Au sein des instances officielles (Assemblée générale du pouvoir organisateur, Conseil de Participation, Association des Parents), elle considère les parents comme des partenaires. Elle implique les élèves dans la gestion de plusieurs domaines (environnement, santé, bien-être, convivialité, équité, justice sociale...).

Notre objectif est de resserrer les liens entre les différents partenaires de la communauté éducative, en particulier de sensibiliser les jeunes au dialogue démocratique et à l'écoute de l'autre, de responsabiliser les élèves par rapport à la gestion de l'école, de les associer à la mise en œuvre de projets d'année.

Dans ce cadre, nous privilégions le rôle du « **délégué des élèves** » :

- au sein de la classe,

- au sein du conseil de niveau,
- au sein du Conseil de Participation.

### Rôles du délégué de classe

#### **1. Organisation**

- initier des organisations concrètes et collectives
- organiser des activités interniveaux pour favoriser les contacts et la solidarité ;
- veiller à la vie en classe (aide aux absents... ) ;
- aménager la classe (information, décor, propreté... ) ;
- devenir un acteur dans l'école, un agent de transformation dans l'institution.

#### **2. Relations**

- être un lien dans sa classe, dans le niveau, dans l'école ;
- faire écho des attentes de la classe au conseil des élèves ;
- faire résonner dans la classe les informations données par les professeurs et les titulaires ;
- favoriser l'esprit de groupe ;
- recueillir l'avis des autres et le transmettre ;
- mettre en relation professeurs et élèves pour une meilleure gestion du travail ;
- interpellier les personnes compétentes en cas de problème.

#### **3. Compétences (acquises et/ou à développer)**

- être responsable, organisateur et animateur de la vie de l'école ;
- collaborer avec le titulaire pour faciliter les activités en classe ;
- capter et transmettre des demandes de la classe vers les autorités (direction, titulaire, professeurs) ;
- avoir de l'initiative ;
- être diplomate dans les rapports avec la hiérarchie.

### Stratégies proposées afin de développer la participation à certains aspects de la vie de l'école

- renforcement de la structure du conseil des élèves ;
- organisation d'une période de formation des élèves délégués à quelques principes de la délégation, de l'animation de réunions, de la négociation, de la construction d'un projet d'école à partir d'un thème qui implique et sensibilise les élèves (ex. : action de solidarité avec une autre école ou avec des organismes à but humanitaire,... ) ;
- respect, chaque mois, d'un temps privilégié réservé aux délégués pour s'adresser à la classe (le « quart d'heure » du délégué).

Le responsable de niveau veille à la vie participative dans son niveau.

La gestion participative ne se limite pas à l'implication des élèves dans la vie de l'école. Le partenariat éducatif avec les parents est une préoccupation constante. A cette fin, la direction informe les parents concernant les événements sensibles et les projets importants.

### **3. CITOYENNETÉ et SOLIDARITÉ**

Dans l'esprit du décret « Missions » de la Communauté française, nous sommes très attachés à l'éducation à la **citoyenneté**.

- Dans l'ensemble des cours, nous privilégions la formation au jugement critique.
- Au nom de l'Évangile, nous prônons un monde solidaire.
- De nombreuses activités d'ouverture aux différents aspects du monde sont organisées : antenne Amnesty, soutien à différentes opérations caritatives, solidarité avec l'Afrique dans le cadre du Défi Belgique Afrique et du réseau Sacré-Cœur, rencontres de témoins de l'histoire, débats, jeunes entreprises.
- Des opportunités de sensibilisation à la vie politique et sociale seront davantage suscitées : initiation à la vie institutionnelle, visites de lieux institutionnels, rencontres d'hommes politiques, découverte de la presse, conférences et débats...

Nous souhaitons que nos élèves découvrent la complexité du monde, pour une action efficace en faveur du devenir humain.

Parce que nous vivons tous dans le même monde, c'est ensemble qu'il nous faut construire un monde plus juste, par des formes accrues de **solidarité**.

Cette solidarité nous la vivons à différents niveaux.

Dans chaque groupe-classe, là où la proximité est la plus immédiate, nous éviterons toute forme de compétitivité, où le vainqueur crée le vaincu.

Nous ferons bénéficier de tous nos soins l'élève défavorisé, à quelque niveau que ce soit. Chacun veillera à relever l'autre en difficulté. Le parrainage pourra s'intensifier dans et en dehors de la classe.

Parce que la solidarité immédiate est sans doute la plus rude, la plus ingrate, en chaque début d'année, le titulaire conscientisera chacun à la valeur de l'autre, à la valeur de l'accueil.

Tous les jours, nous voyons une société plus duale, une école de plus en plus duale. Tous ensemble et sans angélisme, nous devons corriger cette dualité, cette fracture sociale, qui sans cesse exclut.

Nous le faisons en accordant à chacun, dans l'école et en dehors, l'attention qu'il mérite. Nous pratiquons des inscriptions sans discrimination et nous portons une attention toute particulière aux jeunes de l'école qui vivent des situations difficiles, sur le plan matériel ou psychologique, par des aides concrètes et déterminées.

Parce que chacun sera demain un citoyen du monde, nous ne pouvons ignorer la détresse extrême d'une immense partie de l'humanité. Ici encore, et à notre niveau, il nous faut agir.

Plusieurs micro-projets sont sélectionnés chaque année. Chacun de ces micro-projets vise à corriger une situation d'injustice flagrante dans le monde. Toute la communauté éducative est invitée à y apporter sa contribution.

Au-delà de ces aides, précieuses sans doute pour les bénéficiaires, mais terriblement limitées, il s'agit de conscientiser chacun à la nécessité et à la possibilité de construire « un autre monde », plus proche du message évangélique.

#### **4. INTERCULTURALITÉ et INTERNATIONALITÉ**

**L’interculturalité.** La communauté éducative de Lindthout, à l’image des sociétés bruxelloise, belge et européenne, est multiethnique, multiculturelle, multiconfessionnelle. Dans le respect du décret « Missions », l’inscription dans notre école ne fait l’objet d’aucune forme de discrimination. Cette diversité souhaitée offre un terreau privilégié pour l’apprentissage de la rencontre, de la communication, du dialogue, de la tolérance.

Ouverture interculturelle et respect des différences constituent, à nos yeux, des enjeux éducatifs essentiels.

A Lindthout, nous sommes soucieux de **bien-être pour tous dans le cadre de l’école.**

Dans les relations interpersonnelles, nous souhaitons un **regard** confiant, par-delà les apparences, et une **écoute** respectueuse, au-delà des préjugés. Les moments de recollection, de retraite et les temps de carême sont centrés sur les valeurs de respect, tolérance, dialogue.

**Le souci de convivialité** se manifeste également dans notre charte de convivialité rédigée par le conseil des élèves du premier degré. Dès les premières années dans l’école, elle détermine le climat que nous souhaitons y instaurer.

**L’internationalité.** Lindthout est en réseau avec les autres écoles du Sacré-Cœur au niveau international. Les échanges entre les différentes communautés éducatives organisées par les religieuses du Sacré-Cœur sont favorisés par tous les moyens : rencontres, échanges d’informations, voyages d’élèves. Nous sommes particulièrement soucieux d’aider les écoles de Centre Afrique avec lesquelles nous avons des relations privilégiées. C’est l’occasion de sensibiliser nos élèves à la complexité des relations Nord-Sud.

#### **5. BIEN-ÊTRE et ÉCOLOGIE**

Pour prendre en compte la personne de l’élève dans toutes ses dimensions, l’école doit être un lieu de vie.

Les bâtiments classés de l’école sont inscrits dans un cadre de verdure offrant un magnifique espace de respiration au cœur de la ville.

Un vaste programme de conservation et de restauration des bâtiments est lancé pour la décennie.

La prise de conscience de ce milieu particulier ouvre les chemins d'une formation au respect d'un patrimoine commun, naturel ou culturel. Elle permet une éducation au sens du beau.

Un environnement privilégié invite au respect des lieux, des autres, de soi.

En vue d'assurer un développement harmonieux de la personne dans le milieu scolaire, nous avons installé une cellule qui se préoccupe d'hygiène, de diététique, de respect de l'environnement et des locaux.

Cette cellule regroupe des élèves et des enseignants et se préoccupe dans l'école :

- de l'hygiène de vie
- du temps de repos
- des pratiques sportives
- de l'équilibre alimentaire (en particulier lors des repas scolaires)
- de la lutte contre les dépendances diverses (tabac, alcool, drogue)
- du respect et de l'embellissement du cadre de vie
- de la formation à la sécurité
- du bien-être scolaire.

La cellule est chargée de mener des campagnes de sensibilisation, d'inviter des intervenants extérieurs, de diffuser des informations utiles...

## **EVALUATION**

En début d'année, le Conseil de Participation établira «les signes auxquels on pourra reconnaître que le projet d'établissement se réalise».

Nous nous engageons également à confronter régulièrement nos intentions et nos actions, ainsi que l'état d'avancement de notre projet.